

Les parcs et zoos nous montrent-ils des animaux dénaturés ?

Séverine Montaudouin, Anne Frézard, Caroline Vieuille, Gilles Le Pape

Département des sciences du comportement

Faculté des Sciences - Parc de Grandmont

37200 Tours

Nous nous sommes demandé quelles étaient les attentes des visiteurs de parcs zoologiques et que leurs proposent les dépliants publicitaires des parcs. N'y a-t-il pas inconsciemment dans l'attente même des visiteurs une certaine dénaturation de l'animal, qui ne fait que se concrétiser dans les installations et aménagements présents dans les parcs ?

Les attentes du public

Les attentes du public sont diverses et nous ne les envisagerons pas toutes. Les motivations principales à une visite au parc zoologique semblent être la recherche d'une distraction puis l'envie d'être au contact de la nature, représentée par les animaux sauvages rencontrés. Dans ce cadre, il est classique d'emmener les enfants au zoo pour leur faire partager la réalisation de ces envies. Ces deux attentes s'expriment par le désir de voir des animations ou des spectacles ludiques. Tout en voulant se distraire et ressentir des émotions comme s'attendrir devant des animaux « mignons », le public souhaite néanmoins rencontrer ces animaux dans un cadre naturel, mais pas trop éloignés du monde humain. Les visiteurs peuvent donc ne pas être choqués de voir par exemple des bacs à sable pour les chats sauvages, des niches pour les lynx ou des « petites maisons » pour les canards.

La troisième motivation, liée aux deux précédentes serait de dominer la peur du danger potentiel que représente « le sauvage ». Cette attente correspond à un désir inconscient d'approcher le prédateur, tel que le loup, avec tout l'imaginaire du mangeur d'hommes qu'il véhicule. Ou encore les grands fauves, lion ou tigre, que l'on trouve pourtant la plupart du temps profondément endormis. Ou enfin les carnivores marins, requin ou piranha. Une différence essentielle entre le sauvage et le domestique est la peur que suscite le sauvage. Outre la force potentielle de l'animal, son caractère indépendant, la non-obéissance à nos ordres, son caractère imprévisible et incompréhensible, génèrent de l'appréhension. Les visiteurs peuvent vouloir dominer leur peur jusqu'à toucher les animaux, par exemple lors de nourrissages.

Les bonnes raisons d'enfermer

Comment transforme-t-on l'animal pour qu'il réponde aux attentes du public ? Quelles en sont les conséquences en terme de respect de l'animal ?

On trouve parmi les formules les plus courantes dans les dépliants publicitaires, la possibilité de se détendre en famille et en nature dans de grands espaces sauvages, de trouver l'exotisme au sein du paradis où foisonnent les espèces ! On y trouve également la possibilité de découvrir en exclusivité des espèces animales uniques. On y trouve enfin la promesse d'aventures et d'émotions, telles que la fascination, le frisson et le contact avec l'animal.

La grande visibilité des animaux permise par des installations en immersion, de types tunnels, dans lesquelles la proximité avec l'animal est poussée à son maximum, est une des réponses à la demande de sensation de danger des visiteurs.

- *Comment l'animal apprécie-t-il la proximité, les cris et gesticulations des visiteurs ?*
- *A-t-il la possibilité de s'y soustraire ?*

Les spectacles, éventuellement accompagnés de participation au nourrissage, offrent quant à eux un moment ludique et frissonnant. Ces spectacles nécessitent un entraînement des animaux, ce qui suppose des contraintes comme le jeûne ou l'isolement des congénères, au moins durant une certaine période. On peut alors se demander :

- *Combien de fois par semaine les rapaces ont-ils jeûné avant un spectacle ?*
- *Est-il bien naturel de gaver les magots de pop-corn pour que l'on puisse les toucher ?*
- *Est-il vraiment éthique que l'otarie doive « jouer » avec un ballon pour obtenir sa sardine ?*

Ce que l'on découvre dans les parcs est une nature aménagée dans laquelle l'authenticité est discutable. Pour donner la sensation d'approcher la nature, des efforts sont faits pour réaliser de grands enclos paysagers. Mais on peut se demander ce que signifie aller voir la nature pour le prix d'une entrée et en chaussures de ville ? De quelle nature s'agit-il ? L'animal sauvage est rendu approchable, bien visible. On approche un animal placé dans des conditions qui inhibent son comportement naturel ou dans lesquelles ce comportement est remplacé par un autre dirigé vers le visiteur. Le loup ne peut chasser, et l'ours quémande plutôt que de « fouiller » pour trouver sa nourriture. A-t-on à faire à un animal sauvage ? Lorsque l'on nous permet de les approcher, nous entendons souvent dire « *Il faut malgré tout se méfier, il reste un animal sauvage, il en a toujours l'instinct...* ». Dans ce cas, est-il presque apprivoisé ? Familiarisé ? Domestiqué ?

L'animal captif est exhibé et ceci contredit la notion même de sensibilité de l'animal. On ne peut prétendre que la présence des visiteurs ou du soigneur n'oriente pas tous les comportements de l'animal sans nier sa sensibilité. On se trouve dans la sphère de l'animal-objet, approprié. En guise de nature le zoo propose un spectacle soigneusement mis en scène. Par la captivité, l'homme peut engendrer chez l'animal des contraintes et pathologies liées au stress. De nombreux troubles physiologiques ou comportementaux sont souvent observés.

Nous aborderons enfin trois rôles très importants joués par les parcs zoologiques. Ces rôles ne font pas particulièrement partie des attentes des visiteurs, même s'ils peuvent s'en réjouir. Il s'agit de l'éducation des plus jeunes, de la sensibilisation du public à la protection de la nature et des possibilités de recherche scientifique.

Les parcs font en effet des efforts de pédagogie, par exemple par l'aménagement du parc selon les différents habitats.

La préservation des espèces animales menacées n'est pas non plus un rôle de moindre importance. Certains parcs mettent en place des plans d'élevage (EEP) et des programmes de réintroduction. Ceci entre dans le cadre de la protection du patrimoine mondial. La création de nombreuses associations est également une bonne chose, nous pouvons citer par exemple l'association pour la Conservation des Espèces et des Populations

Animales. On peut toutefois se demander ce que l'on élève en parc zoologique. L'espèce doit être considérée comme intimement liée au milieu dans lequel elle s'est différenciée. Une espèce évoluée, est modelée par les pressions de l'environnement. Or en captivité la sélection est « non-naturelle ». Il y a un risque de « domestication ». La plupart des animaux se familiarisent à l'homme et leur réintroduction en nature, même avec une période d'acclimatation, posera des problèmes. D'autre part, le faible brassage génétique en captivité conduit à l'apparition de tares et de troubles anatomiques et physiologiques. Il est essentiel de veiller au maintien de la diversité génétique de la population initiale, garant de sa possibilité d'adaptation. Il est également nécessaire d'éviter la dérive génétique engendrée par la consanguinité.

Enfin, permettre l'étude du comportement animal est un rôle que les parcs acceptent de plus en plus de jouer en accueillant de plus en plus d'étudiants ou de chercheurs en éthologie, l'un des buts de ces recherches étant de concevoir et d'expérimenter des méthodes d'enrichissement du milieu.

Le point de vue - éthique - de l'éthologiste

Réfléchir au bien-être

Faut-il systématiquement redonner aux animaux captifs les soucis de recherche de nourriture, de recherche du partenaire sexuel, et de défense du territoire sous couvert de « conditions naturelles » ? Le fait de cacher la nourriture dans les enclos peut avantageusement « occuper » l'animal. Mais les modifications répétées de l'environnement, l'introduction de traces d'une autre espèce ou encore changer régulièrement les animaux d'enclos, afin que l'animal explore et marque son environnement, ne sont pas souhaitables. Si les regroupements d'espèces différentes au sein d'un même enclos peuvent être sans dommage pour certaines espèces (ongulés par exemple), ils sont généralement générateurs d'inconfort et de stress pour les prédateurs.

Ne faudrait-il pas plutôt demander aux animaux ce qui leur fait plaisir ? En effet, l'enjeu est bien au delà de la satisfaction des besoins biologiques et de conservation des espèces comme on peut le lire dans les récents textes de loi (décret févr. 2002). C'est l'état psychologique intime de l'animal qui importe. C'est dans ce sens que nous suggérons la mise en place et le fonctionnement d'une commission « bien-être » au sein de chaque parc. Pour un fonctionnement optimal il est souhaitable que le maximum de personnel y soit impliqué. Cette proposition ne prétend pas se substituer à ce qui existe déjà mais a l'avantage de pouvoir être mis en place facilement et rapidement (cf. annexe).

Réfléchir au devenir des parcs

Les réflexions qui précèdent nous suggèrent quelques propositions relatives au fonctionnement souhaitable d'un parc :

- Pourquoi ne pas limiter le contact et les exhibitions aux animaux domestiques ? En effet, les animaux de ferme presque systématiquement présents dans les parcs répondent

parfaitement à la demande du public de contact avec l'animal. De plus, ils ne risquent pas d'être davantage domestiqués...

- Concernant les espèces à protéger, des espaces étendus et riches, à l'écart du public, pourraient faciliter une réintroduction éventuelle, et permettraient une recherche scientifique plus aisée.
- La spécialisation de chaque parc dans la conservation de quelques espèces serait souhaitable. Ces espèces seraient déterminées notamment en fonction du climat de la région et de l'espace disponible. Par exemple des morses ne doivent pas être présentés dans le sud de la France.
- Enfin, le parrainage, l'association, le partenariat des parcs avec une réserve naturelle, devrait se généraliser dans la mesure du possible, afin de systématiser le rôle de préservation des espèces.

La définition de la nature n'est pas aisée, mais l'on peut s'accorder sur le fait que « l'animal naturel » est celui qui a le choix. Le choix du milieu de vie, le choix des congénères, de la nourriture ou du rythme d'activité. De plus, il peut agir sur son lieu de vie.

L'animal captif est dénaturé par la privation même de liberté. Il évolue aussi, mais dans un milieu autre. Ce milieu n'est pas naturel puisque nous le fabriquons pour lui et pour nous. Le problème éthique n'est pas ici seulement de savoir quelles conditions de vie sont faites aux animaux, mais aussi, et peut-être surtout, de savoir s'il n'y a pas « tromperie sur la marchandise ».

Annexe : proposition pour une commission 'bien-être animal' dans chaque parc animalier ou zoo

Généralités

La demande du public en matière de vision d'animaux sauvages connaît aujourd'hui une évolution certaine dans au moins deux directions :

- la volonté de voir les animaux dans des conditions rappelant les conditions naturelles : moins de cages exigües et de béton, plus d'arbres et de grands espaces. En témoignent les succès des parcs animaliers et des 'safari-parcs'
- la préoccupation pour le bien-être des animaux présentés. On ne peut espérer engendrer l'intérêt des visiteurs ni leur respect pour les animaux présentés si ceux-ci présentent des signes évidents de mal-être.

Nous suggérons donc que chaque zoo ou parc animalier qui en a les moyens mette en place une commission s'occupant spécifiquement du bien-être des animaux présentés, et accompagnons cette suggestion d'un protocole de fonctionnement.

Pourquoi une commission

Nombreux sont les directeurs, les animaliers ou les animateurs qui tentent ponctuellement d'améliorer la vie de telle ou telle espèce, tantôt en agrandissant les enclos, tantôt en les enrichissant de quelques éléments diversifiant le paysage. Pour généreuses qu'elles soient, les idées qui président à ces améliorations ponctuelles restent très empiriques et peu documentées. Elles aboutissent souvent à des améliorations très éphémères et parfois à une dégradation des conditions de vie des animaux.

Les recherches sur le comportement animal en général et sur les besoins des animaux captifs en particulier représentent actuellement un corpus de données qu'il est nécessaire d'exploiter pour être guidé par des connaissances plus scientifiques qu'empiriques, et non par des considérations qui restent souvent anthropomorphiques. La plupart des parcs reconnaissent aujourd'hui l'intérêt qu'ils ont à s'entourer des compétences de personnels possédant un bagage scientifique en matière de comportement animal. Mais cela ne suffit pas. Ces personnes ne sont le plus souvent pas au courant des contingences financières du parc, elles ne sont pas non plus animalières, et rarement compétentes en santé animale. C'est pourquoi il nous semble que seule une structure regroupant l'ensemble de ces compétences peut valablement intervenir en vue de l'amélioration du bien-être des animaux en zoo ou en parc animalier.

Plusieurs parcs animaliers, notamment aux USA, ont actuellement réussi à mettre sur pied de telles commissions. C'est en s'inspirant de leur expérience que nous formulons les recommandations ci-dessous relatives à la composition et au fonctionnement de ces commissions.

Composition de la commission

La direction du parc

Il est absolument indispensable que le directeur du parc préside et organise cette commission. En effet, les aménagements suggérés représentent toujours un coût, et il est le mieux placé pour en apprécier l'opportunité. Par ailleurs, la mise en place de modifications et les observations de comportement associées représentent du temps pour le personnel ; cela ne peut se faire que sous le contrôle de la direction du personnel. Enfin, en cas de litiges ou de conflits surgissant dans l'application des décisions de la commission, il est seul à même d'arbitrer.

Toutes les expériences qui ont négligé d'associer la direction du parc à ce type d'action ont échoué, en tout cas dans la durée.

Le chef animalier

Par ses compétences, il est généralement le mieux placé pour évaluer la faisabilité d'un projet.

Un responsable scientifique

Il est nécessaire de disposer de connaissance en matière de comportement animal, de rassembler de la bibliographie et de l'analyser, de savoir mesurer le comportement et en analyser les données pour faire une appréciation correcte de l'état des lieux et des effets des améliorations introduites. Ces compétences nécessitent un niveau d'études supérieures, DESS au minimum. Ni la direction du parc, ni les animaliers, ni le vétérinaire ne peuvent se charger de ce travail. Il est donc indispensable de disposer d'un membre du personnel qui prenne en main la direction scientifique de chaque intervention. Il sera aussi l'animateur de la commission.

Le vétérinaire du parc

Sa présence aux réunions de la commission est très souhaitable, même si elle n'est pas toujours indispensable.

Animaliers, animateurs, stagiaires

D'autres catégories de personnels peuvent être associées à la commission, soit de façon ponctuelle, en fonction par exemple de leur sujet de travail, ou de manière permanente, en fonction par exemple de compétences particulières ou tout simplement d'un intérêt particulier pour la question.

Tâches de la commission et fonctionnement

La commission a pour rôle de traiter les problèmes liés au bien-être des animaux du parc ou du zoo. Un rythme de réunion de deux heures par mois est en général suffisant.

Choix du problème

La première étape est toujours de définir des priorités, c'est à dire de déterminer quels sont les animaux pour lesquels il est le plus urgent d'intervenir. A partir de là, faire le choix d'une espèce, d'une intervention.

Etude du problème

Plusieurs questions doivent à chaque fois être posées :

- Il est d'abord nécessaire de bien connaître la biologie de l'animal dans la nature. On ne peut faire l'économie d'une étude bibliographique dans ce domaine. Bien des erreurs sont commises du fait de cette ignorance.
- Il faut savoir précisément vers quoi on veut tendre, quels sont les troubles que l'on souhaite voir disparaître, quels comportements on souhaite améliorer par rapport à la biologie de l'animal dans la nature.
- Il faut effectuer une recherche bibliographique sur les essais déjà réalisés en captivité sur cette espèce, recueillir l'expérience d'autres parcs.
- Il faut écouter toutes les suggestions, d'où qu'elles viennent, et les discuter.

Décisions

En fonction de la discussion qui a précédé, un choix est opéré et sa faisabilité est discutée. Une fois le choix fait, sa mise en œuvre doit être planifiée.

Mise en œuvre

La mise en œuvre est réalisée sous le contrôle du responsable scientifique. Le personnel d'encadrement doit également s'assurer régulièrement que les décisions de la commission sont correctement appliquées.

Suivi

Une fois la modification introduite, il est indispensable de mesurer ses effets, de s'assurer que l'objectif escompté est atteint, que le bien-être des animaux concernés est effectivement amélioré. Cette phase importante doit se faire dans la durée, c'est à dire être réalisée périodiquement plusieurs mois après la mise en œuvre des modifications. Elle nécessite des séries d'observations de comportement correctement et rigoureusement menées et analysées. Cela doit encore se faire sous la responsabilité du responsable scientifique.

Bilan

Le responsable scientifique du projet doit tenir la commission régulièrement informée de l'avancement des travaux de mise en place des améliorations, des résultats des observations visant à mesurer les effets des actions entreprises sur le bien-être des animaux et des problèmes éventuellement rencontrés.